

## RÈGLEMENT N° 2011-197

### AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2007-103 AGRANDISSEMENT DE LA ZONE 453 I

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal de la Ville de Sept-Îles a adopté son règlement n° 2007-103 intitulé « *Règlement de zonage* » à sa séance ordinaire du 10 décembre 2007 ;

**ATTENDU QUE** le conseil juge opportun d'amender ledit règlement de zonage afin d'agrandir la zone 453 I et ainsi permettre l'opération d'un commerce de recyclage et d'entreposage de métaux ferreux et non-ferreux ainsi que le commerce et la distribution d'acier neuf dans cette zone;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a dûment été donné par le conseiller Maurice Gagné pour la présentation du présent règlement lors de la séance ordinaire du 9 mai 2011;

**POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le présent règlement modifie le règlement n° 2007-103 intitulé « *Règlement de zonage* » afin d'agrandir la zone 453 I à même une partie de l'actuelle zone 459 I, soit par l'ajout du lot 3 669 458 du cadastre du Québec à ladite zone.
3. L'extrait du plan de zonage n° 2723, tel que modifié par le présent règlement et faisant partie intégrante du règlement de zonage n° 2007-103 est joint en annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante.
4. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.
  - **PROJET DE RÈGLEMENT ADOPTÉ** le 28 février 2011
  - **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION TENUE** le 30 mars 2011
  - **SECOND PROJET DE RÈGLEMENT ADOPTÉ** le 11 avril 2011
  - **AVIS DE LA POSSIBILITÉ DE FAIRE UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM PUBLIÉ** le 20 avril 2011
  - **AVIS DE MOTION DONNÉ** le 9 mai 2011
  - **RÈGLEMENT ADOPTÉ** le 24 mai 2011
  - **CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES DONNÉ** le 23 juin 2011
  - **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR** le 6 juillet 2011
  - **ENTRÉE EN VIGUEUR** le 23 juin 2011

(signé) Serge Lévesque, maire

(signé) Valérie Haince, greffière

VRAIE COPIE CONFORME  
Le

\_\_\_\_\_  
Greffière

ANNEXE A

PLAN DE ZONAGE

